



F. S. U. 35

14 rue Papu

35 000 Rennes

Tél. : 02 99 63 94 50

Portable : 06 42 69 94 20

Courriel : fsu35@fsu.fr

Déclaration au CDEN du jeudi 10 avril 2014

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Vice-président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Après la séquence des élections municipales qui vient de se dérouler et le remaniement gouvernemental qui s'en est suivi, il y avait lieu de penser que le message soit entendu et qu'une réorientation significative de la politique économique et sociale soit engagée rapidement.

Le discours du nouveau Premier ministre, au-delà de son aspect lyrique et volontariste, n'a malheureusement pas apporté de réponses concrètes d'ensemble même si quelques mesures ciblées ont été proposées.

Dans nos secteurs, la crainte d'une détérioration lancinante de la Protection Sociale et l'appauvrissement des Services Publics est loin d'être levée. La perspective du maintien du gel du point d'indice est un motif de crispation majeure. Ce que nous ne pouvons accepter et que nous ne tarderons pas à faire savoir, dans un cadre unitaire le plus large possible, lors de la journée d'action du 15 mai prochain dans la Fonction publique.

Augmenter les salaires n'est pas ce que l'on essaie de nous faire admettre une simple question d'arithmétique, c'est au contraire la gageur d'une relance par la consommation.

L'autre enseignement de ces élections est **la montée de l'extrême droite** même si l'amplification médiatique dont certain parti a bénéficié ne se traduit pas de manière significative en nombre de voix. Qu'importe d'ailleurs le nombre de voix ! Chaque organisation soucieuse des valeurs d'humanité et de progrès social pour tous est interpellée, elle doit lutter contre toutes les formes d'exclusion et combattre la banalisation des idées prônées par cette mouvance qui se nourrit du désarroi réel d'un grand nombre de citoyens. Le rôle des politiques est central, l'instrumentalisation qui est faite des thèmes de l'extrême droite à des fins politiciennes est une vision à courte vue. Cela n'honore pas ceux qui les mettent en scène dans leurs discours ou dans leurs actes.

L'éducation et la formation constituent des outils incontestables d'éveil à la citoyenneté et d'émancipation des jeunes pour se forger un esprit critique et vigilant. Nous comptons nous aussi prendre notre responsabilité en poursuivant notre travail au quotidien de formation et de sensibilisation.

Dans la région, après la crise dite de l'agro-alimentaire particulièrement, les salariés quels que soient leurs secteurs d'activités, ne doivent plus être exposés aux aléas d'une économie orientée davantage sur la recherche effrénée de l'accroissement des bénéfiques.

Pour éviter les plans sociaux sans perspective, des efforts de formation plus importants doivent être consentis. En ce domaine, le pacte d'avenir ne dessine pas, en tout cas pas encore, les contours d'une orientation prenant en compte cet impératif à la fois économique et social. Sans ce volet, le pacte risque d'être une rustine dont la durée de vie n'est pas garantie.

Dans le département

Il est un autre dossier qui nous préoccupe. Beaucoup de familles étaient à la rue la semaine dernière avec pour certaines d'entre elles des enfants quelquefois en bas âge.

Le manque de places d'accueil souvent avancé ne peut suffire à justifier ces situations qui interpellent les consciences et amène des organisations ou des citoyens à suppléer les carences de l'Etat en permettant exceptionnellement leur hébergement le temps d'une nuit.

Est-il normal que de tels faits se produisent ? Nous ne cherchons ni à nous substituer aux structures compétentes, ni à être félicités pour nos gestes de solidarité naturelle. Nous n'accepterons pas pour autant d'être culpabilisés pour les actions que nous menons.

Est-il normal que ces familles, indépendamment de leurs situations au regard des lois, soient exposées, à leur corps défendant, aux aléas de décisions ou de responsabilités non assumées ? Le seul délit que l'on puisse nous imputer est celui d'assistance à personnes en difficultés.

Nous vous demandons donc Monsieur le Préfet que tout soit mis en œuvre pour faire cesser ces situations dont les premiers à en pâtir sont les enfants : d'abord dans leur scolarité chaotique qu'ils subissent et également dans leur identité sociale qu'ils se forgent, que les conditions du statut de leurs parents ne contribue en rien à leur épanouissement et à leur équilibre indispensable pour leur développement.

Sectorisation et nouvelles constructions :

Nous sommes satisfaits de la prochaine décision que prendra le Conseil Régional d'implantation d'un nouveau lycée public dans la couronne rennaise.

Sur les conditions de la rentrée 2014, nous interviendrons à nouveau après votre présentation.